

Liste des matières acceptées/refusées Sites de compostage de Biogénie

*Certains intrants aujourd’hui refusés pourraient être acceptés dans le futur, lorsque les données/recherches seront plus abondantes.

Matières ACCEPTÉES
Résidus de table
Tous les résidus alimentaires comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table :
<ul style="list-style-type: none"> - Fruits et légumes; - Viandes, poissons, fruits de mer (y compris carapace), volailles et os; - Pâtes alimentaires, pains et céréales; - Produits laitiers; - Café moulu, filtres à café, incluant les capsules compostable, et sachets de thé (sans broche ni corde); - Coquilles d’œufs et écailles de noix; - Friandises et produits de confiserie; - Nourriture pour animaux; - Tous papiers et cartons souillés avec des aliments¹ : essuie-tout, papiers essuie-mains, papiers parchemin, mouchoirs (incluant les mouchoirs souillés), serviettes de table, boîtes de pizza, assiettes et verres de carton, etc.
Résidus verts
<ul style="list-style-type: none"> - Gazon; - Feuilles mortes; - Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm; - Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc.) sauf plantes exotiques envahissantes (Phragmite, Berce du Caucase, Renouée japonaise, Impatiente de l’Himalaya, Salicaire pourpre); - Écorces, copeaux, bran de scie, paille et foin; - Sacs de papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l’intérieur.
Divers
<ul style="list-style-type: none"> - Plantes d’intérieur incluant le terreau d’empotage; - Fibre de coco; - Emballages, vaisselle et contenants (à l’exception des sacs) en plastiques certifiés compostables par une norme reconnue (BPI (Institut des produits biodégradables), BNQ etc.); - Contenants ou gobelets en carton PLA (revêtement en amidon de maïs); - Cheveux, poils et plumes d’animaux; - Déjections et litières d’animaux domestiques.

¹ Si le papier /carton se déchire facilement à la main il est compostable, sinon ne doit pas être mis dans le bac (c'est le cas de certain gobelet de carton plastifié, ciré ou laminé)

Matières REFUSÉES	
Résidus de la maison	
- Couches, pansements et produits hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques);	
- Cotons-tiges (ex : Q-tips®) et ouates;	
- Matières recyclables, notamment : le papier journal, le papier recyclable ² , le verre, le métal et le plastique;	
- Contenants de type Tetra Pak®;	
- Emballages de plastique et de styromousse;	
- Ustensiles, pellicules et sacs de plastique, incluant les plastiques oxobiodégradables (EPI®, etc.);	
- Sacs de plastique compostable;	
- Charpies et feuilles de sèche-linge;	
- Feuilles jetables de balai (ex. : linge pour balai de type Swiffer®);	
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu;	
- Mégots et cendres de cigarettes;	
- Bouchons de liège;	
- Cordes et ficelles;	
- Cire et gomme à mâcher;	
- Coquillages et moules;	
- Cendres froides (éteintes depuis au moins 7 jours).	
Résidus du terrain	
- Morceaux de bois et branches de diamètre supérieur à 1 cm et/ou de longueur supérieure à 60 cm;	
- Branches attachées en ballot;	
- Plantes exotiques envahissantes (Berce du Caucase, Renouée du Japon, Phragmite, Salicaire pourpre, Impatiante de l'Himalaya);	
- Roches, terre, sable, gravier, pierres, béton et asphalte.	
Divers	
- Animaux morts et parties d'animaux;	
- Textiles synthétiques (ex : polyester, nylon, lycra);	
- Résidus de construction, rénovation et démolition (céramique, bois traité, contreplaqué, gypse...)	
- Batterie et piles;	
- Matériel informatique et électronique;	
- Peinture, huile à moteur et autres résidus domestiques dangereux.	

Mise à jour : Septembre 2025

Par : MB

² La première option pour le papier propre (journal, de bureau) est le recyclage (bac bleu)